

Gala des Extra 2002 Chèvrerie Dion honorée

Chèvrerie Dion Enr. s'est vue décerner le prix «Coup de cœur du public» dans le cadre du Gala des Extra 2002 de la Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda.

Les autres finalistes dans cette catégorie étaient A. de la Chevrotière et Production Nova Media. Le choix d'un gagnant dépendait à la fois du vote du public et de l'appréciation d'un jury. Selon madame Chantal Polard de la Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda, avec laquelle *Montbeillard en Bref* a pu s'entretenir, le jury d'une dizaine de personnes a surtout remarqué chez Chèvrerie Dion :

- Que l'entreprise est rentable;
- Qu'elle cherche à percer le marché provincial;
- Qu'elle fait des efforts du côté de la distribution;
- Qu'elle s'est dotée d'un nouveau logo;



- Qu'elle est à l'écoute du public;
- Qu'il est possible de visiter les lieux de production et que l'accueil y est de qualité.

La remise du trophée s'est faite au Centre des Congrès, samedi le 30 novembre dernier.

La propriétaire de Chèvrerie Dion, Gilbert Dion, qui ne s'attendait pas du tout à gagner, s'est dite très heureuse de cette distinction qui vient couronner de nombreuses années d'un travail qui s'est déroulé, surtout les premières années, dans des conditions souvent difficiles. Gilberte remercie ceux et celles qui l'ont soutenue, tout particulièrement ses enfants.

Rappelons que Chèvrerie Dion avait déjà remporté le prix Caséus dans le cadre d'un concours provincial, il y a quelques années.

Pierre Beaulieu

MONTBEILLARD

en bref

«Montbeillard en bref» est une corporation sans but lucratif selon la troisième partie de la loi sur les compagnies dont le but est d'éditer et de diffuser un journal communautaire à l'intention de la population du quartier Montbeillard. Son conseil d'administration est constitué de Pierre Beaulieu, président; France Neveu, vice-présidente; Jocelyne Marcotte, secrétaire; Manon Blanchette, trésorière et Diane St-Onge, administratrice.

Les personnes suivantes collaborent régulièrement au journal à des titres divers : Lucie Barrette, Marcel Jourdain, Pierrette Gouin, Jean-Nil Gouin, Louise Girard, Marcel Girard, Kathleen Lafond, Jean-Guy Lafrenière, Rita Trudel et Jacinthe St-Arnaud.

Tout citoyen de Montbeillard peut soumettre des textes au journal en autant qu'ils reflètent ou traitent de la vie communautaire de Montbeillard. Les textes **sur disquette** seront adressés au C.P.209, Montbeillard, J0Z 2X0 ou déposés dans la boîte au Dépanneur Blanchette & Filles, **au plus tard le 8 du mois** pour parution une semaine plus tard. Il est également possible de les expédier par courriel à l'adresse suivante : info@sorat.qc.ca Le nom et le numéro de téléphone de l'auteur devront apparaître à la fin du texte qui n'engage que la responsabilité de son auteur et ne reflète pas nécessairement l'opinion de la direction du journal. **Le journal se réserve le droit d'abréger tout texte jugé trop long et, le cas échéant, de corriger l'orthographe, la syntaxe ou la grammaire.** Les commentaires des lecteurs seraient appréciés.

Le conseil d'administration

Messages Divers

Brunch de l'Âge Joyeux, le dimanche 15 décembre, de 10 à 13 heures, au local de l'Âge Joyeux. Adultes : 5 \$, enfants de 6 à 12 ans : 2,50 \$.

Souper de Noël de l'Âge Joyeux, le samedi 4 janvier, à compter de 18 heures, au local de l'Âge Joyeux. Adultes : 12 \$. Permis d'alcool. Orchestre de Raymond Taillefer et Ghislain Grenier.

À vendre : équipement de ski alpin pour homme de marque Rossignol. Prix à discuter. Marcel 762-5524.

Horaire des fêtes
du dépanneur Blanchette et filles

Les 24 et 31 décembre :
fermeture à 18 heures.

Le 25 décembre et le premier janvier :
fermé.

Le 26 décembre et le 2 janvier :
ouverture à midi.

Joyeux Noël et Bonne Année.

Culture
et Communications
Québec 

Assemblée publique du conseil de quartier

À la réunion du 26 novembre dernier, les membres suivants étaient présents: Diane St-Onge, Céline Pépin, Claire Peron, Denise Aubut-Monette et notre conseillère municipale, Danielle Simard. Il y avait 8 présences dans la salle. Était également présente Jocelyne Marcotte, secrétaire.

Parmi les sujets de discussion, il y avait à déterminer un calendrier des réunions. Sauf avis contraire, il fut décidé que ce serait le quatrième mercredi, à tous les deux mois.

Les demandes de subvention aux organismes du quartier doivent être recommandées par le conseil de quartier et les comités sans incorporation ne peuvent recevoir de subvention en 2003. Les demandes suivantes ont été faites: Les Loisirs, 3,000 \$; Arc-en-ciel, 500 \$; Biblio, 3,419.48 \$ pour la cotisation au CRSBP et 3,500 \$ pour le fonctionnement; Groupe Transit, 200 \$; Familles éprouvées, 300 \$; Montbeillard en Bref, 700 \$.

M. Lapierre du Comité Sport et Loisirs a déploré le fait qu'ils n'étaient plus que deux personnes à siéger sur ce comité. Il faudrait trouver du monde. Madame Simard a mentionné que si on veut des loisirs à Montbeillard, il faudrait se prendre en main. Il faudrait une personne en

charge de la patinoire. M. Lapierre va contacter les personnes qui s'en occupaient l'an passé. C'est l'inspecteur qui voit à la souffleuse et à la pompe, selon ses disponibilités. Une rencontre est prévue entre M. Lapierre et Mme. Simard, suite aux démarches entreprises par M. Lapierre. Si personne ne veut s'occuper de la patinoire, il se peut qu'il n'y en ait pas cette année.

Il y a déjà des démissions au sein du conseil de quartier, soit Gilberte Dion et Rita Trudel. Madame Simard demande aux comités concernés de nommer une nouvelle personne pour siéger sur le conseil de quartier. Si ce comité concerné n'a personne qui veut siéger sur le conseil de quartier, on enverra un appel aux autres comités et s'il manque encore du monde, on ouvrira le poste au public en général. Il revient au conseil municipal, ensuite, de nommer les personnes recommandées par les organismes.

Madame Simard nous fait part que le règlement a été abrogé concernant la rémunération des membres du conseil de quartier par le nouveau conseil de la ville de Rouyn-Noranda. Il y aura peut-être une enveloppe budgétaire pour payer les frais de déplacements; c'est en discussion. On a donné comme raison que les gens qui siègent sur les différents comités

(suite à la page 4)

(suite de la page 3)

ville de Rouyn-Noranda ne sont pas payés et aussi que la rémunération de 500 \$ aurait été imposable.

Madame Simard nous fait part que la ville de Rouyn-Noranda a engagé Pierre Cartier comme chargé de projet concernant la gestion intégrée des ressources. M. Cartier doit rencontrer les gens qui sont impliqués et intéressés dans la foresterie dans chaque municipalité d'ici la fin décembre afin de monter son dossier. Avant la rencontre avec les gens, il aura rencontré les trappeurs et les pourvoiries. Le 11 décembre a été retenu et une lettre d'invitation sera envoyée par Jocelyne Marcotte aux résidants de Montbeillard.

Concernant les sollicitations dans la municipalité (guignolée, porte à porte pour ventes, ramassage de bouteilles, etc.) on doit détenir un permis de la ville. Il faut prévoir au moins deux mois d'avance car si on n'a pas de permis, on risque une amende qui est assez salée, semble-t-il.

Lors de la période de question, un citoyen s'est informé de ce que c'était que le Pacte rural et quelle en est l'implication pour notre municipalité. Madame Simard a rétorqué qu'en gros, la signature du pacte rural c'était pour relancer les quartiers ruraux fortement déstructurés ce qui n'est pas le cas de Montbeillard. C'est apporter des solutions pour empêcher le

départ des gens, garder les services de proximité, avoir certains programmes vis-à-vis le maintien des écoles, etc.

Une deuxième question: qu'arrive-t-il aux lots de la Baie-de-l'Ile? Madame Simard a répondu que le conseil de la ville de Rouyn-Noranda n'est pas assez informé sur ce dossier et qu'il y a un moratoire présentement. L'urbaniste de la ville effectue présentement des recherches en marge de ce dossier et il transmettra le tout au conseil de ville par la suite. Mme Simard nous avise aussi que ce dossier ne relève pas du conseil de quartier.

La réunion se termine à 21h30.

Kathleen Lafond

Montbeillard en bref souhaite un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année à ses lecteurs.



Engagement de 11 pompiers à temps partiel

Onze pompiers à temps partiel ont été engagés par le Service des incendies de la ville de Rouyn-Noranda afin de desservir notre quartier. À l'aide des équipements dont ils disposent présentement – une remorque, deux pompes portatives et des extincteurs portatifs – ces pompiers seront appelés, en cas d'incendie, à effectuer une première intervention en attendant l'arrivée des camions-citernes et autopompes en provenance de Beaudry, Rouyn-Noranda et Évain. Ces pompiers seront rémunérés selon la convention collective des pompiers de Rouyn-Noranda pour leurs heures de pratique, de formation et d'intervention lors d'un sinistre.

Ces pompiers à temps partiel sont Stéphane Beaudoin, Réjean Deschesne, Serge Gaudet, Marcel Héroux, Benoit L'Heureux, Simon L'Heureux, Alain Mantha, Étienne Morissette, Serge Veilleux, Stéphane Veilleux et, enfin, Marcel Monette qui est le responsable de secteur intérimaire. D'ici juin 2004, la ville doit compléter un «schéma de couverture de risques» qui sera soumis à la population pour consultation.

P.B.

Incinérateur de Kirkland Lake

Une victoire pour Montbeillard

Le ministère de l'Environnement de l'Ontario annonçait, il y a quelques semaines, qu'il refusait à la compagnie Bennett Environmental Inc. le permis qu'elle réclamait afin d'installer à Kirkland Lake le plus gros incinérateur de sols contaminés au Canada, afin d'y traiter des déchets dont nos voisins du sud – américains et mexicains – veulent se débarrasser sans devoir en subir les retombées sous forme de dioxines et de furanes.

On se rappellera qu'une vaste opération s'est déroulée cet été au terme de la-

quelle plus de sept mille lettres de protestation en provenance du Québec – dont au moins la moitié provenaient de Montbeillard – sont allées s'ajouter aux dizaines de milliers en provenance du nord est ontarien. Montbeillard n'étant située qu'à une soixantaine de kilomètres de Kirkland Lake et, qui plus est, dans l'axe des vents dominants en provenance de cette ville ontarienne, on peut voir dans cette décision du gouvernement ontarien une victoire pour Montbeillard et sa population.

P.B.



Messages de la ville de Rouyn-Noranda

Fermeture du bureau municipal pour la période des Fêtes

Le bureau municipal sera fermé pour la période des Fêtes du 23 décembre 2002 au 4 janvier 2003 inclusivement.

Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter un joyeux temps des fêtes!

Nous serons de retour le 6 janvier 2003 à l'horaire habituel, soit :

Bureau de la secrétaire : les jeudis de 8 h 30 à 12.

Bureau de l'inspecteur : du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Si nous sommes absents, laissez-nous un message et nous vous rappellerons dans les plus brefs délais. Téléphone : 797-2985

Adresse électronique : muni.montbeillard@sympatico.ca

Séances régulières du conseil municipal

Les séances régulières du conseil municipal se tiennent les deuxièmes et quatrièmes lundis de chaque mois à compter de 20 h, à la salle du conseil de l'Hôtel de ville, 100, rue Tasche-reau Est. Ces séances sont publiques.

Voici, pour votre information, les dates des prochaines séances :

Lundi 23 décembre (adoption du budget à 19 heures)

Lundi 13 janvier 2003

Lundi 27 janvier 2003

Cueillette des ordures

La cueillette des ordures s'effectue aux deux semaines.

Calendrier des cueillettes :

Décembre : mercredi le 18 et **exceptionnellement** mardi le 31.

Janvier : les mercredis 15 et 29

Orientation générale du prochain budget de la ville de Rouyn-Noranda

(NDLR. Le texte qui suit est un extrait du rapport du maire de la ville de Rouyn-Noranda, monsieur Jean-Claude Beauchemin, déposé à la séance du conseil du 25 novembre 2002. Les personnes désireuses de consulter le texte intégral du rapport pourront le faire sur le site Internet de la ville à l'adresse suivante : www.ville.rouyn-noranda.qc.ca).

Même s'il est trop tôt pour déterminer d'une façon précise les montants budgétaires par activités ainsi que les différentes taxes ou tarifications applicables à l'année 2003, le conseil municipal s'engage fermement à prendre tous les moyens possibles pour que d'une façon globale, il n'y ait pas d'augmentation de la facture de taxes ou tout au moins de limiter dans certains cas les hausses de taxes au minimum.

L'élément fondamental sur lequel le conseil municipal entend s'appuyer pour établir ses choix budgétaires pour l'année 2003 est indubitablement « le développement économique ». Conséquemment, les priorités du premier conseil municipal de la nouvelle Ville en ce qui a trait aux opérations courantes et aux projets d'immobilisations seront axées sur les actions favorisant les divers secteurs économiques de Rouyn-Noranda.

Du côté environnemental, le conseil municipal travaille présentement à concrétiser pour le début de 2003, la mise en exploitation d'un nouveau lieu d'enfouisse-

ment sanitaire franchissant ainsi une étape importante dans l'amélioration de la qualité de l'environnement. De plus, pour satisfaire les exigences de la Loi sur la qualité de l'environnement, d'importants travaux devront être réalisés dans la prochaine année sur l'ancien dépotoir où ont été éliminées depuis vingt ans les matières résiduelles.

Rouyn-Noranda entamera sa deuxième année d'existence à compter du 1^{er} janvier 2003. Le conseil municipal de la nouvelle Ville devra prendre des décisions en ce qui concerne les services offerts à la population afin d'assurer la qualité de vie et le dynamisme des milieux. Certains services pourront être centralisés et d'autres services aux citoyens répartis sur le territoire de façon décentralisée. Pour une meilleure planification et une coordination efficace en ce qui a trait aux services de proximité, le conseil municipal entend établir, au cours des prochains mois, sa base de discussions sur les deux options précitées.

Jean-Claude Beauchemin, maire

Le cercle de fermières

Bonjour!

Malgré le froid, l'ambiance était à la fête lors de notre rendez-vous du 3 décembre dernier. Presque toutes les membres sont reparties avec un cadeau, après plusieurs parties de bingo. De plus, nous avons deux prix de présence grâce à la générosité du Magasin général L'Heureux et de la Chèvrerie Dion. Nous avons bien mangé, comme d'habitude, en échangeant avec les autres et les invités et en écoutant de la musique du temps des Fêtes.

Notre prochaine réunion aura lieu le mardi 7 janvier 2003 à 19h30. S'il faisait tempête ou un froid sibérien, la réunion sera annulée. Les morceaux d'artisanat suggérés pour janvier sont:

- en tricot : pull d'été pour dame;
- en tissage: une catalogne;
- en art culinaire: un gâteau marbré.

C'est le temps des Fêtes et nous sommes toutes dans nos préparations, ménage de la maison, décorations, bouffe, cadeaux, envoi de cartes de Noël, etc. Nous avons toutes notre petit rituel des Fêtes et c'est important de garder ces traditions familiales vivantes. Dans un monde qui devient de moins en moins prévisible, ces traditions deviennent des bornes dans la vie de famille et on peut compter sur elles.

Ne mettons pas trop d'emphase pour que tout soit plus que parfait - ça pourrait conduire au stress- mais plutôt sur ce qui compte vraiment. Ça aide à honorer les traditions familiales sans s'y accrocher et garde le cœur ouvert pour des joies surprises. De belles traditions, comme les gens qui les font et les gardent vivantes, se font à partir de l'intérieur.

Nous vous souhaitons, à tous et à toutes, un Noël joyeux, enrichi de célébrations spirituelles et d'occasions de créer des traditions familiales.

Kathleen Lafond, relationniste

Le mot de l'infirmière

Le CLSC de Montbeillard sera fermé du 23 décembre au 6 janvier. Seuls les gens ayant un rendez-vous et les soins à domicile recevront des services.

Alors en cette belle période de l'année, je souhaite à tous un heureux temps des Fêtes ainsi qu'une belle nouvelle année tout en santé !

Anne Bouffard inf.B.Sc. CLSC de Montbeillard

Nouvelles de l'Âge Joyeux

Le nouveau conseil d'administration de l'Âge Joyeux est constitué des personnes suivantes :

Réjean Gagnon, président	Lucienne Laliberté, administratrice
Marcel Jourdain, vice-président	Suzette Dufresne, administratrice
Jayne Bessette, secrétaire-trésorière	Julien Castonguay, administrateur

Brunch, le dimanche 15 décembre, de 10 à 13 heures, au local de l'Âge Joyeux. Adultes : 5 \$, enfants de 6 à 12 ans : 2,50 \$.

Souper de Noël, le samedi 4 janvier, à compter de 18 heures, au local de l'Âge Joyeux. Adultes : 12 \$. Permis d'alcool. Orchestre de Raymond Taillefer et Ghislain Grenier.

Merci à Rita Trudel qui a assumé la présidence et aux membres de l'ancien conseil d'administration et bonne chance au nouveau conseil d'administration.

Jayne Bessette, secrétaire-trésorière

Nouvelles de la Fabrique

Calendrier des célébrations des Fêtes

lundi 16 décembre à 19 h 15:	absolution collective
dimanche 22 décembre à 11 h 30:	messe du 4e dimanche de l'Avent
mardi 24 décembre à 21 h 00:	messe de Noël
dimanche 29 décembre à 11 h 30:	messe de la Sainte Famille
mercredi 1er janvier 2003 à 11 h 30:	messe du Jour de l'An - Fête de Marie

Félicitations

Félicitations aux nouveaux marguilliers élus lors de l'assemblée générale annuelle des paroissiens du 10 novembre dernier: M. Marcel Girard, réélu, pour un deuxième mandat de trois ans et Mme Julienne Cliche, élue pour un premier mandat de trois ans. Merci au marguillier sortant, M. Charles Dupuis, pour son implication au sein du conseil de fabrique.

Claire Perron, présidente

Le mont Chaudron : aire protégée?

Il n'est pas facile de faire le point sur la question des aires protégées car il semble que personne à la ville de Rouyn-Noranda ou au gouvernement du Québec n'a une vision d'ensemble du dossier. Ainsi, pour savoir ce qu'il en est des aires protégées à Montbeillard, il faudrait communiquer avec chacun des ministères concernés. *Montbeillard en Bref*, malheureusement, ne disposait pas de tout le temps que cette tournée aurait exigé.

Montbeillard en Bref a tout de même appris que le conseil municipal de Rouyn-Noranda a proposé, tout récemment, que le mont Chaudron, situé dans le quartier Montbeillard, soit reconnu aire protégée. Le processus de désignation des aires protégées étant toujours en cours, il est encore temps de suggérer aux autorités municipales des parcelles de territoire qui méritent d'être l'objet d'une protection particulière. Ces suggestions pourraient provenir du Conseil de quartier ce qui leur conférerait encore davantage de poids.

Rappelons qu'une aire protégée est «une portion de terre, de milieu aquatique ou de milieu marin, géographiquement délimitée, vouée spécialement à la protection et au maintien de la diversité biologique et des ressources naturelles ou culturelles associées».

P.B.

À compter de janvier prochain

Montbeillard en Bref dans votre boîte postale

À compter de janvier 2003, *Montbeillard en Bref* sera distribué par Médiaposte. C'est donc dire que vous le trouverez dans vos boîtes et casiers postaux plutôt que dans les endroits habituels. Quelques exemplaires seront tout de même déposés chez Blanchette et Filles et au magasin général l'Heureux au bénéfice des personnes qui n'ont pas de boîtes et casiers postaux.

La direction du journal remercie ceux et celles – commerçants et bénévoles - qui, depuis la fondation du journal, en ont facilité la distribution. Un merci tout particulier s'adresse à Jean-Nil Gouin qui, depuis des années, coordonne l'assemblage du journal et sa distribution sur l'ensemble du territoire de notre quartier.

La direction de *Montbeillard en Bref*

Montbeillard en bref • Décembre 2002



Nouvelles de la Biblio

Encore de la place pour de nouveaux lecteurs

Depuis le début de la campagne de recrutement, nous avons le bonheur d'accueillir 18 nouveaux lecteurs. La campagne se poursuit durant tout le mois de décembre sous le thème "*Vive le Père Noël*". Tu recrutes des abonnés adultes, hommes et femmes, ayant au moins une caractéristique du Père Noël : cheveux blancs, barbe, bedon, lunettes, etc. Les nouveaux abonnés ainsi que les recruteurs se verront remettre un petit cadeau à la fin janvier. Maxime Chevalier est l'heureux gagnant d'une paire de billets de cinéma pour le mois d'octobre. Félicitations!

Généalogie: Une Passion

Les personnes inscrites à l'atelier de généalogie auront le bonheur de rencontrer une experte en la matière en la personne de Louise-Hélène Audet des Archives nationales du Québec, lundi le 27 janvier à la biblio. Des places demeurent disponibles.

Ateliers à venir

Dans les mois à venir nous vous présenterons un atelier sur le Feng Shui, en février, ainsi qu'un atelier se voulant un "*Cours de sécurité nautique*" prévu pour le mois de mars. Inscrivez-vous dès maintenant et demandez des informations à votre bibliothèque au 797-2985, le mardi et le jeudi. D'autres informations vous parviendront dans le prochain journal.

Noël: fête des enfants

Le coin de Noël est préparé pour accueillir nos petits: volumes et vidéo cassettes sur le thème cher aux petits vous attendent. Un prix de présence sera tiré au hasard parmi les enfants venus visiter leur biblio durant le mois de décembre. Un billet sera remis pour chaque bien emprunté dans la catégorie de 0 à 12 ans.

Tempête et temps froid

Il serait bon de prévoir un appel à votre biblio au 797 2985 lors d'une tempête et d'un temps très froid soit -30 degrés et moins. Cela vous évitera un déplacement inutile.

Réservez pour utiliser Internet

Vous devez réserver auprès de Marie-Josée au 797-2455 pour obtenir une plage en soirée sur l'informatique. De plus nous apprécions que la demande se fasse au moins la veille.

**L'équipe biblio se joint à moi pour vous offrir de bons vœux
à l'occasion de Noël et de l'année 2003!**

Diane St-Onge